



Madame,
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que CIFOC organise, un séminaire de formation spécialisé ayant pour thème et objectifs ce qui suit :

LA GESTION DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE DANS UNE OPTIQUE DE « RISK MANAGEMENT »

THEME

28 - 29 février & 1^{er} mars 2012 (Mardi - Mercredi & Jeudi)

DATES & LIEU

À l'Hôtel The Residence Gammarth ★★★★★

Transport assuré pour les participants non motorisés

DR. TAOUFIK BEN JEMIA,

CONFERENCIER

DOCTEUR D'ETAT EN DROIT, EXPERT-CONSULTANT EN ASSURANCES, EX PRESIDENT DE LA FTUSA ET ACTUEL ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE EN MATIERE D'ASSURANCES

OBJECTIFS

- Doter les occupants des postes de responsabilités managériales ainsi que les décideurs (notamment en matière de ressources humaines et en gestion du patrimoine), des **outils** nécessaires leur permettant d'appréhender les **techniques optimales de négociation** et de conclusion des contrats d'assurances pour la couverture des risques aléatoires auxquels se trouvent exposés leur entreprise et ses hommes ;
 - **Réussir** une bonne campagne de renouvellement de la couverture d'assurance (avec ses diverses polices d'assurances) au vu des récentes nouveautés réglementaires et pratiques survenues sur le marché, le tout à travers **une approche moderne** de Risk Management ;
 - Préparer les termes référentiels nécessaires en vue de lancer des consultations ou des appels d'offres pour le renouvellement de leurs couvertures d'assurances ;
 - S'activer sur des **modèles pratiques** similaires à celui de leur entreprise dans le cadre d'un atelier de travail conçu à escient.
-

POPULATION

Décideurs au sein des directions administratives et gestionnaires des ressources humaines, Gestionnaires des contrats et conventions d'assurances et Risk-Managers, Responsables des services sociaux, Responsables gestionnaires du patrimoine et éventuellement de la Flotte automobile, Contrôleurs de gestion, Auditeurs et autres cadres intéressés.

FRAIS

820 dinars Hors TVA de 12%, déductibles du crédit de TFP dans les conditions et limites prévues par l'arrêté du 10 février 2009.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, nous vous prions d'agréer, l'expression de notre profond respect.

Le Gérant
Hichem Bouleymane